

Plan local d'Urbanisme

Révision générale

Commune de CLIUSCLAT

PLU arrêté le 29 janvier 2025
PLU approuvé le XXXX
Modification n°XXX



1:5 000
Version du 10-01-2025



N° ER	Libellé	Surface en m²	Commune	Bénéficiaire
cl1	Chemin piéton	36,31	Clusclat	Commune
cl2	Aménagement du carrefour RD 57 / VC 1	239,21	Clusclat	Commune
cl3	Extension école	1452,09	Clusclat	Commune
cl4	Aménagement d'espaces publics et élargissement du chemin de la Croix	2443,98	Clusclat	Commune
cl5	Création d'une école/crèche & accueil pour les visiteurs	5329,10	Clusclat	Commune
cl6	Equipements publics	187,52	Clusclat	Commune

Zonage du PLUi

Prescriptions ponctuelles

- Arbre
- Patrimoine
- Cône de vue
- Mare

Prescriptions linéaires

- Éléments naturels
- Éléments patrimoniaux
- Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
- Emplacements réservés
- Linéaire commercial

Prescriptions surfaciques

- Espaces Bioclimatiques
- Inscriptions graphiques liées aux risques
- Emplacements réservés
- Espaces remarquables à protéger
- Secteurs bâtis d'intérêt patrimonial
- Ripisylve
- Pâturage sèche
- Jardins
- Changements de destination
- Zones humides
- Secteurs OAP
- Zones de recherche et d'exploitation de carrière

Informations surfaciques

- Arrêté de protection habitat Naturel
- Périmètre de protection de captage immédiat
- Périmètre de protection de captage rapproché
- Périmètre de protection de captage éloigné
- ZNIEFF 1
- PPRN inconstructible
- PPRN soumis à prescriptions
- Cimetière
- Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

Zonage

- 1AUA - Zone à urbaniser à vocation d'activités à moyen terme
- 1AUE - Zone à urbaniser à vocation d'équipements à moyen terme
- 1AUH - Zone à urbaniser à vocation d'habitats à moyen terme
- 1AUH1 - Zone à urbaniser à vocation d'habitat léger à moyen terme
- 2AUA - Zone à urbaniser à long terme à vocation économique
- AUA - Zone à urbaniser à vocation d'activités à court terme
- AUC - Zone à urbaniser à vocation d'habitat dans les centres anciens à court terme
- AUE - Zone à urbaniser à vocation d'équipements à court terme
- AUH - Zone à urbaniser à vocation d'habitats à court terme
- STECAL en zone A
- A - Zone agricole
- Ap - Zone agricole protégée
- Apât - Zone agricole pastorale
- As - Zone agricole stricte
- Av - Zone agricole à destination des vignes
- STECAL en zone N
- N - Zone naturelle
- Nj - Zone naturelle de jardin
- Np - Zone naturelle protégée
- Ns - Zone naturelle stricte
- UA - Zone urbaine à vocation d'activités
- UAa - Zone urbaine à vocation d'activités agricoles
- UAc - Zone urbaine à vocation d'activités commerciales (Loriot-sur-Drôme)
- UAco - Zone urbaine à vocation d'activités / Secteur de Confluence (Livron-sur-Drôme)
- UAcoR - Zone urbaine à vocation d'activités / Secteur de Corima (Loriot-sur-Drôme)
- UAe - Zone urbaine à vocation d'activités / Secteur dell'Escote (Eure)
- UAF - Zone urbaine à vocation d'activités / Secteur de Fancey (Livron-sur-Drôme)
- UAEV1 - Zone d'entrée de ville nord - Séquence 1
- UAEV2 - Zone d'entrée de ville nord - Séquence 2
- UA - Zone urbaine à vocation d'activités / Secteur Les Chaux
- UAm - Zone urbaine à vocation d'activités / Secteur de Maza (Eure)
- UAgh - Zone urbaine à vocation d'activités / Secteur Aldragos Pharma (Livron-sur-Drôme)
- UC - Zone urbaine de centre
- UCb - Zone urbaine de centre à hauteur basse
- UCm - Zone urbaine de centre / Secteur de la Madeleine
- UD - Zone urbaine de développement
- UE - Zone urbaine d'équipements
- UH - Zone urbaine / Secteur de Brézème
- UH+ - Zone urbaine de hameau
- UH1 - Secteur de Brézème à Livron-sur-Drôme
- UH1 - Zone urbaine d'habitat réversible
- UR - Zone urbaine résidentielle
- UR1 - Zone urbaine résidentielle
- UR2 - Zone urbaine résidentielle
- UR3 - Zone urbaine résidentielle
- UR4 - Zone urbaine résidentielle
- UR5 - Zone urbaine résidentielle
- UR6 - Zone urbaine résidentielle
- UR7 - Zone urbaine résidentielle
- UR8 - Zone urbaine résidentielle
- UT - Zone urbaine touristique
- UV - Zone urbaine de voyage

Éléments de repère

- Réseau routier
- Limites cadastrales
- Bâtiments
- Limites communales

